

LES MILIEUX AQUATIQUES

À partir du 24 juillet



Zones humides

Des milieux de vie remarquables

Ces corridors écologiques abritent laïches, euphorbes, prêles, renouées, roseaux, sphaignes, droséras, oiseaux aquatiques, batraciens... Par leur biodiversité, ils offrent gîte et couvert à 50 % des oiseaux et 30 % des plantes menacés, constituant parfois leur unique lieu de reproduction.

Des espaces stratégiques pour l'eau

Bords de mer, étangs, marais, marécages, vasières, tourbières, prairies inondables, sont autant de "zones humides", espaces de transition entre terre et eau.

Ces infrastructures naturelles épurent les eaux, régulent débits d'étiage et nutriments, rechargent les nappes

Zones humides de collines et plateaux

Zones humides connectées au cours d'eau

Zones humides de marais littoraux

Les milieux aquatiques

Des eaux aux mille visages

Venant de la montagne, l'eau des torrents dévale les pentes. Rejointe par d'autres ruisseaux, elle devient rivière, puis fleuve, estuaire et se jette à la mer. Tout au long de ce voyage, l'eau vit. Furieuse ou tranquille, elle façonne les paysages. L'eau peut aussi s'attarder dans un lac ou se cacher sous terre, paraître ou disparaître en un même lieu en devenant "zone humide" regorgeant d'eau douce ou saumâtre.

littoral

cours d'eau de montagne

eaux souterraines

Torrent de montagne

Lac

Cours d'eau en tresses

Eaux souterraines

Manquerons-nous d'eau l'été ?

Les sécheresses récurrentes que connaît le bassin Adour-Garonne posent la question de l'adaptation de nos comportements aux aléas climatiques. Les sécheresses entraînent des risques de pollution et d'eutrophisation des milieux aquatiques, perturbent les écosystèmes et présentent un danger pour la biodiversité. Les conséquences économiques et sociales doivent aussi être prises en compte (limitations des usages).

Etiage sévère de la Garonne

Entrophisation d'une rivière

Retenue collinaire

Barrage en amont de la Garonne

Agir dans l'urgence et à long terme

Afin que les crises restent exceptionnelles, l'agence de l'eau met en oeuvre avec tous les acteurs les mesures les plus adaptées :

- Plans de gestion collective, réalimentation de certains fleuves à partir des barrages d'EDF, actions en faveur des économies d'eau, constitution de réserves d'eau et ajustement des prélèvements aux ressources disponibles, ...